



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

CRITERIUM FEDERAL INDIVIDUEL NORD

Déroulement sportif

Organisation sportive

Pour le 1^{er} tour :

- Les joueurs et joueuses des catégories Vétérans, Séniors, Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins, sont classé(e)s en fonction de leurs points du Critérium fédéral acquis la saison précédente ;
- Les Poussins et les Poussines sont placé(e)s en tenant compte de leur points/licence.

Pour les autres tours :

Tous les joueurs et joueuses, quelles que soient leur catégorie d'âge et leur niveau, sont placés en tenant compte de leur participation et de la place obtenue au(x) tour(s) précédent(s) et sont placés de la manière suivantes :

Le niveau départemental Senior comporte quatre niveaux :

- Départementale 1 : 24 joueurs répartis en 1 groupe de 24 joueurs
- Départementale 2 : 48 joueurs répartis en 2 groupes de 24 joueurs
- Départementale 3 : le reste des joueurs répartis en x groupes

Les Départementales 1 2 et 3 se jouent le dimanche matin à 9 heures.

Les niveaux départementaux Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins avec les Poussins non pris en Régionale comportent 2 niveaux :

- Départementale 1 : 24 joueurs répartis en 1 groupe de 24 joueurs
- Départementale 2 : le reste des joueurs répartis en x groupes

Les Départementales 1 et 2 se jouent le Samedi après-midi matin à 15 heures.

Inscriptions :

Les inscriptions sont effectuées par les clubs via la plateforme SPID espace « Mon club » (voir le didacticiel). Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à la date indiquée dans le calendrier pour chaque tour.

L'inscription d'un joueur n'implique pas sa participation voir ci-dessous.

Tous joueurs inscrits à partir du tour 2 et les suivants seront placés en fonction de la moyenne des points classements de la division correspondante.

Exemple : un joueur a 1250 points au moment de son inscription pour le Tour 2, le responsable de l'épreuve aura fait la moyenne du nombre de points de chaque division, et placera le joueur dans la division correspondante. Si le niveau de Départementale 1 est : 1500 points, le niveau de Départementale 2 est 1200 et le niveau de Départementale 3 est 1000, le joueur sera placé en Départementale 2.

Non participation à un tour du CF

- a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable départemental pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement. En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 point pour le tour considéré si ce premier forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve de la saison en cours.
- b) Pour un 1^{er} forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier suivante, voyages scolaires, Service National Universel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection ou stage de sélection national de la DTN ou des fédérations affinitaires et associées, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres 1^{er} forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 1^{er} forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison. Pour un 2^e forfait, si le 1^{er} forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve.
- c) Tout joueur exclu de l'épreuve pour une saison ne peut participer au premier tour de la saison suivante que deux divisions au-dessous de celle pour laquelle il était qualifié le jour de son exclusion et évidemment au plus en dernière division départementale.
- d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent automatiquement par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.
- e) Tout joueur déclaré forfait excusé au dernier tour du critérium fédéral ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.
- f) Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.
- Un joueur absent lors de la compétition n'ayant pas avisé de son désistement, sera sanctionné par une pénalité financière de 50,00 € sauf cas de force majeure à justifier par l'envoi de justificatif(s) nécessaire(s) dans les 24 heures au secrétariat du comité à ORCHIES. (jusqu'au Mardi)

Déroulement sportif :

A chaque tour et dans chaque niveau, la formule de l'épreuve sera adaptée au nombre de participant(e) par le juge-arbitre en concertation avec le responsable du Critérium fédéral de l'échelon concerné.

La formule choisie comprendra des poules puis un tableau par élimination directe avec classement intégral et avec des descendants. Les joueurs sont répartis en poules en respectant le serpent avec un tirage par bloc en suivant les placements suivants.

Pour le 1^{er} tour dans l'ordre décroissant des points classement licence du 1^{er} juillet de la saison en cours, en cas d'ex æquo, par tirage au sort, pour les tours suivants en fonction de leurs points obtenus au Critérium Fédéral du tour précédent.

Dans toutes les séries, les parties des poules et des tableaux sont disputées au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées : 3/2, 3/1 ou 3/0).

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 32 joueurs KO (tableau 22 de la nouvelle numérotation) de la manière suivante :

- le premier de la poule 1 en n°1, le premier de la poule 2 en n°32, les premiers des poules 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 16 et 17 et les premiers de poules de 5 à 8 par tirage au sort intégral aux numéros 8,9,24 et 25
- les deuxièmes par tirage au sort intégral aux numéros 4,5,12,13,20,21,28 et 29 dans l'autre demi tableau de leur premier respectif.
- les troisièmes aux numéros 3,6,11,14,19,22,27 et 30 dans le même demi tableau que leur deuxième de poule mais dans le quart opposé.
- les éventuels 4èmes en position 2 7 10 15 18 23 26 31 dans le même demi tableau que son 1^{er} mais dans le quart opposé

Montées et descentes

Les 2 premiers de Départementale 1 montent en Régionale.

Les 2 premiers de chaque groupe de Départementale 2 montent en Départementale 1.

Les 2 premiers de chaque groupe de Départementale 3 montent en Départementale 2.

Descentes de Régionale en départementale :

Les joueurs qui descendent de Régionale sont placés dans le plus haut niveau départemental.

Pour les Catégories Féminines

:

Par défaut, les Féminines sont incorporées dans les divisions régionales, mais elles peuvent, sur demande expresse, participer à l'échelon départemental masculin en fonction de leur catégorie, sans pouvoir accéder à l'échelon régional ni changer de choix en cours de saison.

Avant la fin des inscriptions au Critérium Fédéral, les Féminines qui souhaitent jouer à l'échelon départemental masculin doivent envoyer un courriel au secrétariat de la Ligue à CAMBRAI contact@liguehdfit.fr avec copie au responsable départemental M. Bruno REVEL bruno.revel@cdntt.fr en indiquant leur choix qui sera irréversible pour la saison.

Bruno REVEL